



ALLIANCE ANIMALE SUISSE (AAS)

Contact Romandie

Luc Fournier
079 919 57 10
luc.fournier@alliance-animale.ch

A l'attention des membres du Conseil national

A Fribourg, le 14 septembre 2021

OUI à la motion 19.4425 « Interdire l'importation de produits de la pelleterie issus d'animaux maltraités »

Chères et chers membres du Conseil national

Il est probable que vous soyez amené-e-s à voter durant cette session sur la motion 19.4425 du Conseiller national Matthias Aebischer. Il y a de nombreuses raisons pour que cette motion soit acceptée. Voici les points les plus importants :

Par les importations, nous soutenons la cruauté envers les animaux à l'étranger et nous trahissons nos propres producteurs

La maltraitance, la négligence, le surmenage inutile et la mise à mort de manière cruelle des animaux sont interdits en Suisse et sont passibles d'une peine d'emprisonnement et/ou d'une amende en cas d'infraction (art. 26 et 28 de la Loi sur la protection des animaux).

Il est largement connu que la production de fourrure étrangère est associée aux mauvais traitements et à la torture. De la chasse (les pièges ne tuent pas toujours immédiatement les animaux, qui ne meurent souvent qu'après plusieurs heures) aux conditions d'élevage (cages grillagées étroites et empilées les unes sur les autres, pleines d'excréments), en passant par l'abattage (animaux parfois écorchés vifs).

Avec les importations, nous ne trahissons pas seulement nos propres normes, mais aussi nos producteurs. Il est insensé d'avoir des normes de protection et de production élevées pour que celles-ci soient finalement ignorées lors des importations.



Les fermes à fourrure sont un danger pour les humains, les animaux et l'environnement

Dans le cadre de la pandémie du Covid-19, il a été une fois de plus clairement démontré que le risque de propagation des maladies est accru par la cohabitation étroite entre animaux et humains, et par les faibles normes d'hygiène. Le virus s'est propagé rapidement dans les élevages de d'animaux exploités pour leur fourrure et a même muté en très peu de temps. En Europe, des foyers de COVID-19 ont déjà été signalés dans 400 élevages de visons. Selon le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), l'efficacité des vaccins pourrait être compromise si on laisse le virus évoluer chez les visons. Les conditions d'élevage catastrophiques augmentent énormément les risques. Pour cette raison, plus de 17 millions de visons ont dû être tués l'année dernière, y compris dans des exploitations non infectées. (1 & 2)

Il existe également une idée fausse selon laquelle la fourrure est respectueuse de l'environnement. Non seulement l'élevage lui-même entraîne une énorme pollution, mais la fabrication de produits à base de fourrure nécessite également une énorme quantité de produits chimiques et une forte consommation d'énergie.

Les interdictions d'importation peuvent être mises en œuvre et sont également justifiables au niveau international

Bien que les demandes des consommateurs pour une application cohérente des normes suisses de protection des animaux soient de plus en plus fortes, et que plusieurs propositions aient déjà été soumises au Parlement, le Conseil fédéral rejette toujours l'interdiction d'importation pour les mêmes raisons : problèmes de mise en œuvre, contrôles lourds et discrimination possible à l'encontre des partenaires commerciaux.

Néanmoins, on sait que des interdictions d'importation peuvent être mises en œuvre ; les interfaces de données entre la Suisse et l'UE sont en place. En outre, les contrôles et le dédouanement des animaux et des produits issus des animaux à la frontière sont déjà efficaces actuellement.

Une interdiction d'importation est également compatible avec les obligations commerciales internationales de la Suisse. Tous les accords prévoient des exceptions pour les mesures nécessaires à la protection de la moralité publique ou de la vie et de la santé des animaux. La plus haute instance judiciaire de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a explicitement reconnu la protection des animaux comme une composante de la moralité publique.

La Suisse a déjà appliqué des interdictions d'importation (de fourrure de chat et de chien et de produits dérivés du phoque) par le passé, de nouvelles interdictions d'importation ne devraient donc pas poser de problèmes.

Les exigences de déclaration n'ont qu'une utilité limitée et ne changent rien au fait qu'il s'agit de cruauté envers les animaux

Les obligations de déclarations ou les déclarations volontaires sont moins un obstacle au commerce que les interdictions d'importation. Néanmoins, l'expérience montre que les déclarations ne sont pas mises en œuvre correctement. En octobre 2020, les inspections de l'OSAV (Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires) ont révélé que 79% des points de vente ne déclaraient pas correctement ou pas du tout leurs produits de fourrure. (3)

Même si le produit est déclaré, cela ne change rien au fait qu'il s'agit d'un produit cruel envers les animaux et qu'il ne doit pas être promu par la Suisse. En outre, il est erroné de transférer la responsabilité au consommateur. La cruauté envers les animaux est une infraction officielle qui est sanctionnée par une amende en Suisse. Le choix du consommateur n'a pas sa place ici.

Meilleures salutations,

Luc Fournier (contact francophone)
Therese Poltera (contact germanophone)
Alliance Animale Suisse

Sources

- 1) Deutscher Tierschutzbund e.V. (2020/2021). *Fur Farms in the Corona Pandemic* : <https://www.tierschutzbund.de/information/hintergrund/artenschutz/pelz/pelztierfarmen-und-covid-19/>
- 2) Quatre Pattes. (2021). COVID-19 dans les fermes à fourrure : <https://www.quatre-pattes.ch/campagnes-themes/themes/fourrure/covid-19-dans-les-fermes-a-fourrure>
- 3) Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires. (15. Octobre 2020). La déclaration des fourrures doit être améliorée : <https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/dokumentation/nsb-news-list.msg-id-80743.html>

Images de fermes à fourrure (Source : <https://animaux.l214.com/Visons/Elevage-visons-vendee-2018/>)

